

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE ET IMAGINAIRE**

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  POSTE  COURRIEL
Rafaël Chamberland C-185 rafaël.chamberland@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU  POSTE  COURRIEL
Véronique Fortin C-185 6609 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature québécoise**, 601-103-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Expliquer, en référence à leur contexte culturel et de manière à mieux les apprécier, les représentations du monde proposées par un minimum de quatre œuvres complètes, dont trois de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de 1900 à nos jours et à au moins deux genres (dont le genre narratif). Rendre compte de sa compréhension dans une dissertation explicative.

Objectifs

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de la dissertation explicative

La dissertation explicative consiste à démontrer à l'aide d'exemples pertinents et de connaissances littéraires la justesse d'un énoncé dont l'objet est une œuvre ou un extrait d'œuvre. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

1937, John Steinbeck, *Des souris et des hommes*, USA.

1943, Jean-Paul Sartre, *Huis clos*, France.

1947, Boris Vian, *L'écume des jours*, France.

1913, Guillaume Apollinaire, *Alcools*, France.

1952-1959, court recueil de chansons de Boris Vian, France
(ce document sera fourni par le professeur sur LÉA)

MÉDIAGRAPHIE

DÉCAUDIN, Michel, *commente Alcools de Guillaume Apollinaire*, Gallimard, Foliothèque, 1993.

LEMARDELEY-CUNI, Marie-Christine, *commente Des souris et des hommes de John Steinbeck*, Gallimard, Foliothèque, 2002.

PILOTE, Carole, *Guide littéraire : analyse, plan, rédaction, procédés, courants, genres (4^e édition)*, Beauchemin, 2017.

PRADÈRE-ASCIONE, Clémentine, *Boris Vian : la fantaisie noire*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2019.

SARTRE, Jean-Paul, *L'existentialisme est un humanisme*, Gallimard, 1996.

VIAN, Boris, *Textes et chansons*, 10/18, 1966.

Déclaration universelle des droits de l'homme, ONU, 1948.

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*
<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Le cours littérature et imaginaire a pour but d'amener les étudiants à être en mesure d'apprécier et d'expliquer différentes représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genre variés. Notre attention se dirigera principalement vers les époques qui précèdent, traversent et suivent les deux guerres mondiales au XXe siècle.

Nous croiserons des œuvres où le réel semble autant miné par le mensonge et la cruauté que soutenu par un désir de fraternité ou par un rêve d'amour. Nous nous attarderons à des personnages traversés par des imaginaires parfois simples, à hauteur d'homme, parfois éclatés, souvent mis en rapport avec la mort, le Destin ou l'amour.

Au croisement de différents genres – roman, théâtre, chanson et poésie – nous nous permettrons des écarts vers la photographie, la peinture ou le jazz qui ont tous eu, à leur manière, une influence sur la littérature du XXe siècle.

Dans le but d'amener les étudiants à atteindre les objectifs du cours, différentes activités leurs seront proposées en classe – ateliers formatifs en équipe, discussions, table ronde, écoute et visionnements divers... – en plus des rédactions individuelles auxquelles ils auront été préparés en se familiarisant avec la dissertation explicative. La participation active et la collaboration entre collègues de classe seront déterminantes pour le bon déroulement des séances et contribueront certainement aux apprentissages.

Activités en classe

Les heures de cours seront partagées en :

- cours magistraux sur l'histoire sociale et littéraire, sur les œuvres et sur les auteurs ;
- analyse d'extraits et d'œuvres sous forme d'ateliers formatifs ;
- activités liées à l'explication de texte et à l'analyse des procédés d'écriture ;
- présentation de la dissertation explicative.

Activités en dehors de la classe

Les étudiants et étudiantes devront de plus consacrer environ trois heures par semaine de travail personnel à :

- leurs lectures obligatoires ;
- la rédaction de différents devoirs ;
- la révision de la matière ;
- la préparation aux évaluations et la rédaction des travaux.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- *L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- *L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- *L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>Semaine 1</p> <p>A – Présentation du plan de cours et des œuvres au programme. Amorce thématique.</p> <p>B – La chanson comme genre littéraire, une introduction. Retour sur les figures de style.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de Steinbeck
<p>Semaine 2</p> <p>A – La littérature américaine et ses mythes fondateurs. Vers John Steinbeck.</p> <p>B – Dissertation explicative : définition et structure. Retour sur les procédés littéraires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de Steinbeck.
<p>Semaine 3</p> <p>A – Contrôle de lecture sur <i>Des souris et des hommes</i> (5%). Naturalisme et littérature engagée.</p> <p>B – Analyse de la pièce-roman de Steinbeck et préparation à la rédaction du plan de dissertation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à la rédaction d'un plan de dissertation.
<p>Semaine 4</p> <p>A – Rédaction d'un plan de dissertation (10%).</p> <p>B – Littérature et photographie : présentation et atelier sur la photographie américaine et française de la première moitié du XXe siècle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de Sartre.
<p>Semaine 5</p> <p>A – L'existentialisme de Jean-Paul Sartre. Présentation et atelier autour de certains extraits de son œuvre.</p> <p>B – Fin de l'atelier. Notions sur le théâtre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de Sartre.

<p>Semaine 6</p> <p>A – Contrôle de lecture sur <i>Huis clos</i> (5%). Visionnement d’extraits de certaines adaptations théâtrales. Analyse de la pièce.</p> <p>B – Suite de l’analyse de la pièce et préparation à la dissertation partielle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à la rédaction d’une analyse partielle.
<p>Semaine 7</p> <p>A et B – Rédaction d’une dissertation partielle (15%)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de Vian.
<p>Semaine 8</p> <p>A – La chanson comme genre littéraire, suite. Boris Vian : présentation suivie d’un atelier d’écoute.</p> <p>B – Fin de l’atelier et mise en commun des résultats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de Vian.
<p>Semaine 9</p> <p>A – Le surréalisme et le roman expérimental. Présentation et analyse d’extraits.</p> <p>B – Contrôle de lecture sur <i>L’écume des jours</i> (5%). Analyse du roman.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de Vian.
<p>Semaine 10</p> <p>A – Atelier formatif sur des extraits de <i>L’écume des jours</i>.</p> <p>B – Retour sur les analyses partielles et préparation à la rédaction du 9 novembre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à la rédaction de l’analyse littéraire.
<p>Semaine 11</p> <p>Journée JR du 9 novembre <u>Rédaction d’une dissertation complète (25%)</u> <u>Évaluation terminale</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture d’Apollinaire.

<p>Semaine 12</p> <p>A – L’ « esprit nouveau » et la poésie moderne.</p> <p>B – Consignes pour la table ronde</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture d’Apollinaire.
<p>Semaine 13</p> <p>A – La poésie de Guillaume Apollinaire.</p> <p>B – Préparation à la table ronde en équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à la table ronde.
<p>Semaine 14</p> <p>A – 1^{ère} période de table ronde (15%)</p> <p>B – 2^{ème} période de table ronde (15%)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à la table ronde. • Étude en vue de l’examen final.
<p>Semaine 15</p> <p>A – 3^{ème} période de table ronde (15%)</p> <p>B – <u>Examen final (20%)</u> <i>Évaluation terminale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étude en vue de l’examen final.

*** VEUILLEZ NOTER QUE CE PLAN DE COURS PEUT FAIRE L’OBJET DE MODIFICATIONS AU COURS DE LA SESSION.**

MODALITÉS D’ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d’évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (semaine)	Pondération (%)
Contrôle de lecture sur <i>Des souris et des hommes</i> .	Travail individuel (en classe)	3	5%
Rédaction d’un plan de dissertation.	Travail individuel (en classe)	4	10%
Contrôle de lecture sur <i>Huis clos</i>	Travail individuel (en classe)	6	5%
Rédaction d’une dissertation partielle.	Travail individuel (en classe)	7	15%
Contrôle de lecture sur <i>L’écume des jours</i>	Travail individuel (en classe)	9	5%
<u>Rédaction d’une dissertation.</u> <i>Évaluation terminale</i>	Travail individuel (en classe)	11 Journée JR	25%
Table ronde sur <i>Alcools</i> .	Travail individuel et en équipe (en classe et à la maison)	14 et 15	15%
<u>Examen final.</u> <i>Évaluation terminale</i>	Travail individuel (en classe)	15	20%

TOTAL : 100%

*L’évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d’un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de

rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Trois contrôles de lecture (<i>Des souris et des hommes, Huis clos et L'écume des jours</i>) Objectifs : 1 et 2.	Justesse des réponses. Compréhension de l'œuvre étudiée.
Rédaction d'un plan de dissertation. Objectifs : 1, 2, 3, 4, et 6.	À venir**
Rédaction d'une dissertation partielle. Objectifs : 1, 2, 3, 4, et 6.	À venir**
Rédaction d'une dissertation complète. Objectifs : 1, 2, 3, 4, 5 et 6.	À venir**
Table ronde. Objectifs : 1, 2, et 3.	À venir**
Examen final. Objectifs : 1, 2, 3, 4, et 6.	À venir**

**Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études.

Les détails se trouvent sur le site Ma réussite : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/>

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles ici : <https://rmsh.cegepmontpetit.ca/>

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

• La maîtrise du français et la réussite des études collégiales

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

• Les cours de français au cégep: des cours de littérature

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

• La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 30 mots
601-102	800	1 faute / 40 mots
601-103	900	1 faute / 50 mots
601-104	900	1 faute / 50 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTES – POUR LES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par voie à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques